


Le tracé des réseaux est donné à titre indicatif. La précision des éléments et des détails reportés n'est pas compatible avec l'utilisation de ce plan directement dans la réalisation des travaux.



- Légende :**
- Réseau Eaux Unitaires
  - Réseau Eaux Pluviales
  - Conduite de refoulement
  - Tracé incertain
  - - - Fossé
  - Regard
  - Grille
  - Plaque
  - Avaloir
  - G Déversoir d'Orge

- Zonage d'assainissement :**
- Zonage d'assainissement autonome
  - Zonage d'assainissement collectif



**Plan Local d'Urbanisme intercommunal**  
**TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ**  
 ex CC de la Région d'Orgelet

**9. Plan du zonage d'assainissement**  
**LE VILLAGE**  
**CRESSIA**

Elaboration prescrite le 28/09/2016  
 Dossier arrêté le 30/06/2023  
 PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 03/04/2024

